

N° 275

SÉNAT

2^e SESSION ORDINAIRE DE 1961-1962

Annexe au procès-verbal de la séance du 12 juillet 1962.

DEUXIÈME LETTRE

DE M. LE PREMIER MINISTRE

A M. LE PRÉSIDENT DU SÉNAT

*concernant la rédaction du IV^e Plan
de développement économique et social.*

Le Premier Ministre

Paris, le 12 juillet 1962.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une troisième lettre rectificative concernant la rédaction du IV^e plan de développement économique et social.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Premier Ministre,

Signé : GEORGES POMPIDOU.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (1^{re} législ.) : 1573, 1728, 1783, 1707, 1712, 1714 et in-8° 403.

Sénat : 237, 238, 239, 243, 247 et 274 (1961-1962).

MODIFICATIONS APPORTEES AU IV^e PLAN

Document n° 1573, Assemblée Nationale, 1^{re} législature.

I. — Modification apportée au tome I.

INTRODUCTION ET VUE D'ENSEMBLE

Page 39, 15^e ligne :

Substituer à la phrase :

« Des écarts appréciables... un réajustement de celui-ci »,

La rédaction suivante :

« Le rythme récent des rapatriements a conduit le Gouvernement à décider une augmentation des crédits publics consacrés à la construction de logements afin d'accélérer le rythme des mises en chantier.

« L'objectif de 350.000 logements retenu pour l'année 1965 pourrait ainsi être atteint plus tôt que prévu. Au vu de l'évolution des rapatriements au cours des mois à venir, et vérification faite des autres estimations sous-jacentes à la définition de l'objectif initial, le Gouvernement procédera dans la mesure nécessaire à une modification en hausse de cet objectif et soumettra au vote du Parlement les demandes de crédits budgétaires correspondantes. »

II. — Modification apportée au tome II.

Page 257 : après le sixième alinéa : Insérer un alinéa nouveau dont la rédaction est identique à la nouvelle rédaction du troisième alinéa de la page 39 de l'introduction telle que modifiée ci-dessus.